

Seuls les dossiers complets seront traités par le service. Tout dépôt de demande d'aide ne garantit pas l'éligibilité au dispositif.

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES	Dépôt du dossier du 8 au 19 mars 2021
Bénéficiaire de mesure d'aide à l'emploi du SEFI	du 8 au 19 mars 2021
Bénéficiaire d'allocation(s) particulière(s) (indemnités de gardiennage, distinctions honorifiques, handicapés): OUI NON	1. Mettre le dossier dans une enveloppe;
Si oui : fournir un justificatif de l'allocation particulière.	2. N. 4 1
Copie recto/verso d'une pièce d'identité valable. passeport et/ou carte nationale d'identité	2. Noter le nom, prénom et le numéro de téléphone sur l'enveloppe;
Copie de la carte CPS.	3. Déposer à la Direction des transports terrestres au
Relevé d'information des revenus familiaux. validité de -3 mois et couvrant sur période d'1 an Sauf CAE	Bâtiment A.
Contrat d'apprentissage / convention de la mesure	<u>Horaires d'ouvertures</u> :
Attestation de l'organisme de formation	Du lundi au jeudi de 07h30 à 14h30
validité de -3mois	Le vendredi de 07h30 à 13h30